




VILLE DE
Beauharnois

Comité consultatif d'urbanisme

21 FÉVRIER 2024



1. Demande de dérogation mineure 2024-0015 – 301, rue Émond

DM 2024-0015 – 301, rue Émond

La demande vise à autoriser la construction d'un bâtiment d'utilité publique avec une marge arrière de 6,42 mètres au lieu de 8 m tel que prescrit à la grille des usages et normes du règlement de zonage #701 pour la zone P-14.

